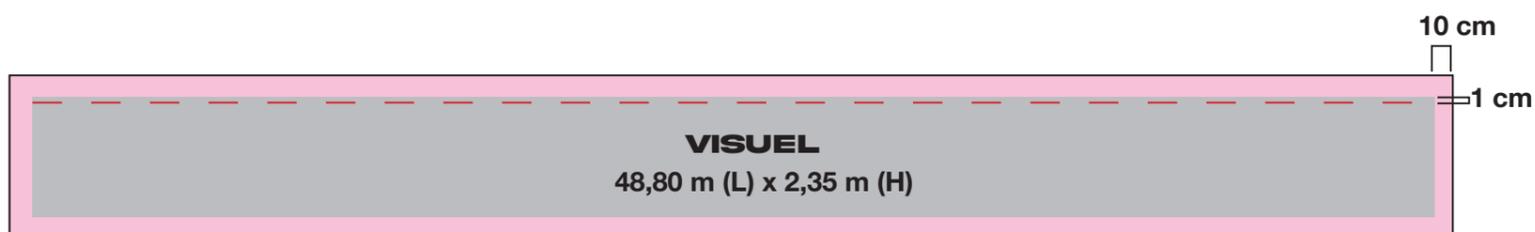


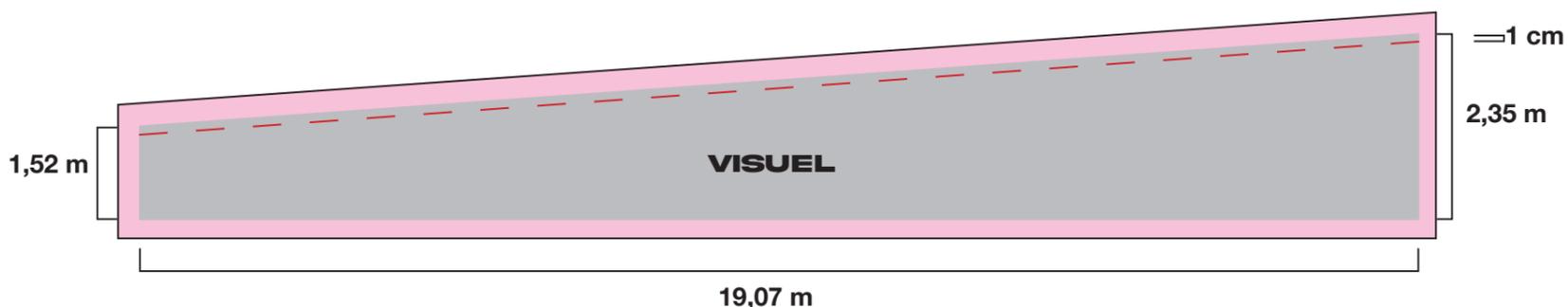
MAIRIE DE CANNES

FICHE TECHNIQUE BACHES GARE MARITIME

BACHE A



BACHE B



10 cm de fond perdu tout autour sont à prévoir OBLIGATOIREMENT avec traits de coupe

BACHE A : prévoir SUR le fichier une ligne grise horizontale pour faciliter la pose.

BACHE B : prévoir SUR le fichier une ligne grise qui suit l'angle supérieur pour faciliter la pose. Cette ligne doit être à 1cm SOUS le haut du visuel (ou à 11 cm du bord haut)

Le format informatique à fournir est au 1/10^e à 300 dpi en CMJN - PDF HD



CONTACT
Lionel Gauci,
Studio graphique
Mairie de Cannes :
04 97 06 40 67
lionel.gauci@ville-cannes.fr

TYPE DE BÂCHE :

Bâche PVC standard - 450g/m² minimum

Finition : bords tournants

Pose :

- Prévoir 30 joncs pour la bâche A et 14 joncs pour la bâche B
- Installation avec nacelle ou autre matériel réglementaire
- Le prestataire devra être détenteur d'un CACES et d'un plan de prévention pour le travail en hauteur
- Il devra demander une autorisation d'occupation du domaine public (au minimum 2 semaines avant la date prévue de pose)

• Les demandes de bâches doivent être faites au moins 1 mois avant la date de début de l'événement.



CONTACT
Nicolas Vuillaume
Service événementiel
Mairie de Cannes :
06 14 39 65 57
nicolas.vuillaume@ville-cannes.fr